

# UN.E AGENT.E D'ENTRETIEN DES LOCAUX SCOLAIRES TERMINAUX (H/F) CDD 4 MOIS



Offre n° 0038230200940674

Publiée le 10/02/2023

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE CROLLES

Bp 11

38921 Crolles

Située à 20 km de Grenoble, la commune de Crolles compte 8 539 habitants, 250 agents municipaux (effectif) et est dotée d'un budget de 18.8 millions d'euros en fonctionnement et de 11.7 millions en investissement. Elle appartient à la communauté de communes du Grésivaudan (CCPG) qui s'étend sur 46 communes et regroupe 103 000 habitants.

La ville de Crolles possède une zone d'activité dynamique, représentant 9000 emplois, avec des industries d'importance, telles que ST Microelectronics, Petzl, Teisseire.

Des études d'envergure ont été lancées pour dessiner le projet de ville dans 20 ans, mutations déjà en cours à travers notamment les projets de création d'un quartier durable (dont une ZAC de 300 logements), d'un cœur de ville, la rationalisation des déplacements,

**Site web de l'employeur :** <http://www.ville-crolles.fr>

**Lieu de travail :** Crolles

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 21/03/2023

**Type d'emploi :** Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

**Durée de la mission :** 4 mois

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Hygiène et propreté des locaux

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique

**Métier(s) :** [Chargé ou chargée de propreté des locaux](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui ([Art. L332-13 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un remplacement d'un agent. Le contrat proposé est à durée déterminée, dans la limite de la durée d'absence de l'agent remplacé.

**Temps de travail :** Temps non complet, 19h00 hebdomadaire

**Descriptif de l'emploi :**

Située entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un agent d'entretien des locaux scolaires. Sous la hiérarchie directe du responsable d'équipe entretien des locaux scolaires au sein du service scolaire et ELS du pôle éducation, vous garantissez le niveau d'hygiène et de propreté requis pour les locaux auquel vous êtes affecté et contribuez à offrir aux usagers des bâtiments scolaires et des locaux de restauration des conditions d'accueil favorables.

**Missions / conditions d'exercice :**

- \* Mettre en œuvre le plan d'hygiène journalier et approfondi défini par la collectivité dans les écoles et les locaux de restauration ;
- \* Participer à la mise en place de la salle de restauration ;
- \* Participer par sa posture et ses savoirs être à un accueil de qualité pour les élèves sur le temps du repas
- \* Participer aux missions relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- \* Entretien des locaux et le matériel de restaurant scolaire ;
- \* Entretien des locaux de l'école : voies de circulation, sanitaires, salles de jeux...
- \* Appliquer les consignes de dosage des produits d'entretien et de tri des déchets ;
- \* Contribuer à la vigilance à avoir en utilisant l'eau et les consommables de manière raisonnable ;
- \* Intervenir sur d'autres locaux scolaires en cas d'absence ;
- \* Mettre en œuvre les consignes d'auto remplacement définies par son responsable pour assurer la continuité du service en cas d'absence d'un collègue de travail ;
- \* Assurer l'entretien et le lavage de ses équipements de travail ;
- \* Respecter les consignes de sécurité relatives au stockage et à la manipulation des produits et machines de nettoyage ;
- \* Signaler à son responsable les besoins d'intervention des services techniques sur la petite maintenance des bâtiments (ex : fuite, vitre cassée, ampoule, distributeur de savon, essuies main défectueux...);
- \* A la fin de son service, s'assurer systématiquement que toutes les portes et fenêtres sont fermées et les lumières éteintes ;

**Profils recherchés :**

- \* Savoir nettoyer selon les plans d'hygiène définis
- \* Savoir mettre en œuvre et respecter les règles d'hygiène, de propreté et de sécurité,
- \* Savoir mettre en œuvre des consignes, des procédures et des techniques d'utilisation du matériel,
- \* Capacité d'adaptation et de maîtrise de soi,
- \* Se conformer au fonctionnement de l'école et les conditions de travail des enseignants
- \* Avoir le sens du travail en équipe.
- \* Avoir le sens du service public
- \* Réserve et discrétion professionnelle

## Contact

**Contact :** 0476080454

**Lien de candidature :** <https://www.crolles.fr/vie-municipale/les-offres-demploi/>

**Informations complémentaires :**

- Poste à pourvoir le 15 mars 2023
- Temps de travail à 19h pendant les semaines scolaires, heures spécifiques sur les vacances scolaires.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

- Avantages : Participations employeur mutuelle, participation transports en commun.

#### CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre dès que possible à :

Monsieur le Maire  
Ville de Crolles  
Place de la Mairie  
38920 CROLLES

ou par mail en PDF à : [recrutement@ville-crolles.fr](mailto:recrutement@ville-crolles.fr)

Renseignements complémentaires : Caroline AKINYEYE, responsable du service scolaire et entretien des locaux scolaires : 04.76.08.04.54.

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.